

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL  
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul tenue en la salle des délibérations du Conseil sise au 18, boulevard Brassard, Saint-Paul, le mercredi 4 septembre 2019 à 19 h 30 sous la présidence de Monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum:

Messieurs les conseillers :  
Serge Ménard  
Jean-Albert Lafontaine  
Robert Tellier  
Dominique Mondor  
Mannix Marion

M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2019**

**2019-0904-  
305**

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

Que le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2019, tel que soumis et préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, M<sup>e</sup> Richard B. Morasse.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Liste des chèques émis et dépôts directs (paiements électroniques) au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2019**

**2019-0904-  
306**

Sur la proposition de M. Robert Tellier, il est résolu:

Que le Conseil municipal accepte le dépôt de la liste des chèques et des paiements électroniques émis au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2019, soit:

52 chèques émis:	140 890,25 \$
<u>108</u> paiements électroniques (dépôts directs):	<u>541 195,30</u>
160 paiements	682 085,55 \$

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Journal des achats et liste des comptes à payer**

**2019-0904-  
307**

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

Que le Conseil municipal accepte le journal des achats et liste des comptes à payer, tel que soumis, et autorise le paiement desdits comptes, totalisant la somme de 95 224,89 \$ incluant les taxes applicables.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

Aucune question

**Lettre de M. Rémi Perreault, 14, rue Bélanger, Saint-Paul Re: Demande au Conseil municipal pour acquérir le terrain portant le numéro de lot 3 829 920, propriété de la Municipalité**

**2019-0904-308**

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que M. Perreault soit informé que la Municipalité n'a pas l'intention de vendre ce terrain à moins qu'il permette la construction d'une nouvelle résidence;
- 2- Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Rémi Perreault.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-49-2019 Re: Demande d'approbation de CoopTel - Projet 045-Lien Joliette Z01 - Secteur 4 - Chemin Saint-Jacques, rues Mgr-Lafortune et de Lanaudière**

**2019-0904-309**

Sur la proposition de M. Serge Ménard, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte le projet numéro 045-Lien Joliette-Z01, secteur 4 de CoopTel, coop de télécommunication, consistant à l'installation d'un câble de fibres optiques sur les torons existants de Bell Canada et Vidéotron ltée, dont les travaux seront localisés en bordure du chemin Saint-Jacques et des rues Mgr-Lafortune et de Lanaudière;
- 2- Que le Conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M<sup>c</sup> Richard B. Morasse, à signer la demande d'intervention ainsi que les plans numéros P-154, P-155 et P-156 fournis par CoopTel montrant l'emplacement des travaux pour et au nom de la Municipalité de Saint-Paul;
- 3- Que copie conforme de la présente résolution accompagne la demande et le plan à être transmis à M<sup>me</sup> Nathalie Houde, CoopTel, 5521, chemin de l'Aéroport, Valcourt.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-50-2019 Re: Demande d'approbation de Telus - Projet 2742529-D02 - 1300, rue Notre-Dame**

**2019-0904-310**

Sur la proposition de M. Serge Ménard, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte le projet numéro 2742529-D02 de Trigenex pour Telus, consistant à l'installation d'un câble de fibre optique Telus dans le conduit existant de Bell Canada, sur les torons existants de Bell et de Vidéotron, dont les travaux seront localisés au 1300, rue Notre-Dame;
- 2- Que le Conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M<sup>c</sup> Richard B. Morasse, à signer la demande d'intervention ainsi que les plans 2742529-D02, 1 de 2 et 2 de 2, fournis par Trigenex montrant l'emplacement des travaux pour et au nom de la Municipalité de Saint-Paul;

- 3- Que copie conforme de la présente résolution accompagne la demande et les plans à être transmis à M<sup>me</sup> Claudia Côté, analyste, ingénierie du réseau extérieur, Trigenex, 8675, rue du Creusot, Montréal.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-39-2019 Re: Surveillant de plateaux - Description de tâches et échelle salariale 2019**

**2019-0904-311**

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte le contenu du rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-39-2019;
- 2- Que le Conseil municipal adopte les descriptions de tâches du poste de surveillant de plateaux et l'échelle salariale à compter du 8 septembre 2019;
- 3- Que copie conforme de la présente résolution soit remise à M<sup>me</sup> Geneviève Babin, directrice du Service des loisirs et de la culture.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-40-2019 Re: Surveillant / Responsable de l'entretien de patinoire - Description de tâches et échelle salariale 2019**

**2019-0904-312**

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte le contenu du rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-40-2019;
- 2- Que le Conseil municipal adopte les descriptions de tâches du poste de surveillant/responsable de l'entretien de patinoire et l'échelle salariale à compter du 8 septembre 2019;
- 3- Que copie conforme de la présente résolution soit remise à M<sup>me</sup> Geneviève Babin, directrice du Service des loisirs et de la culture.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-41-2019 Re: Projet Parc des Berges de l'Île Vessot - Affichage**

**2019-0904-313**

Sur la proposition de M. Mannix Marion, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte le contenu du rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-41-2019, concernant le projet d'acquisition d'une affiche pour le projet du parc des Berges de l'Île Vessot;
- 2- Que le Conseil municipal nomme le parc des Berges de l'Île Vessot "Parc des Berges" et que le sentier piéton et cyclable porte le nom de "Sentier des Berges";

- 3- Qu'à cette fin, le Conseil municipal autorise l'acquisition d'une affiche auprès de Signalisation Kalitec inc., représentant une dépense de 3 032,40 \$ plus les taxes applicables;
- 4- Que la dépense inhérente à la présente résolution soit autorisée conditionnellement à l'émission par le secrétaire-trésorier d'un certificat indiquant que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée;
- 5- Que copie conforme de la présente résolution soit remise à M<sup>me</sup> Geneviève Babin, directrice du Service des loisirs et de la culture.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Lettre de la MRC de Joliette Re: Nomination d'un représentant(e) au comité de travail de la démarche régionale - aînée (remis de la séance du 21 août 2019)**

**2019-0904-314**

Considérant que la MRC de Joliette désire mettre en place un comité de travail de la démarche régionale aînée;

Sur la proposition de M. Serge Ménard, il est résolu:

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2- Que le Conseil municipal désigne M. Jean-Albert Lafontaine, conseiller, à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Paul et M. Robert Tellier comme substitut, pour siéger au sein du comité de travail de la démarche régionale aînée;
- 3- Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC de Joliette.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Assurances générales de la Municipalité - Renouvellement avec La Mutuelle des municipalités incluant l'assurance des bénévoles, des cadres et des dirigeants pour la période du 15 octobre 2019 au 15 octobre 2020**

**2019-0904-315**

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte la proposition de renouvellement des couvertures d'assurance de la Municipalité comme suit :

La Municipale:	51 946 \$ + taxes
La Municipale automobile:	3 045 \$ + taxes
Assurance accident cadres et dirigeants:	350 \$ + taxes
Assurance accident des bénévoles:	250 \$ + taxes

- 2- Que la dépense inhérente à la présente résolution soit autorisée conditionnellement à l'émission par le secrétaire-trésorier d'un certificat indiquant que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée;
- 3- Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Linda Jetté, courtier d'assurances de la firme Jetté Lahaie assurances, représentant la Mutuelle des Municipalités du Québec.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Lettre de M. Hugo Valiquette, coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière Re: Demande de soutien pour la Semaine nationale de l'action communautaire autonome de Lanaudière**

**2019-0904-316**

Sur la proposition de M. Dominique Mondor, il est résolu:

- 1- Que le Conseil municipal accepte de supporter financièrement la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL);
- 2- Qu'ainsi, le Conseil municipal autorise l'émission d'un chèque de 250 \$ à titre de contribution municipale;
- 3- Que la dépense inhérente à la présente résolution soit autorisée conditionnellement à l'émission par le secrétaire-trésorier d'un certificat indiquant que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée;
- 4- Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Hugo Valiquette, coordonnateur de la TROCL.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

M. Christian Lépine:

M. Lépine demeurant au 803, rue Angers, Saint-Paul, souligne au Conseil municipal que le trou dans la chaussée devant le commerce Roulottes Gagnon n'a toujours pas été réparé par le ministère des Transports du Québec.

M. le maire, Alain Bellemare, informe M. Lépine que le responsable de la route 343 sera à nouveau sensibilisé à cette situation.

M<sup>me</sup> Henriette Champoux:

M<sup>me</sup> Champoux demeurant au 310, boulevard Brassard, Saint-Paul, porte à l'attention du Conseil municipal un trou en partie dans la chaussée et en partie dans l'accotement à la hauteur du 235, boulevard Brassard. Elle souligne également la vitesse excessive des véhicules à la hauteur de sa propriété, principalement entre 16 h et 19 h.

M. le maire, Alain Bellemare, informe M<sup>me</sup> Champoux que le trou dans la chaussée sera signalé au ministère des Transports du Québec. Quant à la vitesse excessive soulevée, la Sûreté du Québec sera informée de la situation.

Fin de la séance ordinaire du 4 septembre 2019 à 19 h 50.

(Signé)

*Alain Bellemare*

*Richard B. Morasse*

---

M. Alain Bellemare  
Maire

---

M<sup>e</sup> Richard B. Morasse  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Alain Bellemare, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(Signé)

*Alain Bellemare*

---

M. Alain Bellemare  
Maire

ANNEXE au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2019.

**Certificats de crédits disponibles:**

**Résolutions**

2019-0904-313

2019-0904-315

2019-0904-316

**Certificat**

2019-001279

2019-001281

2019-001292

(Signé)

*Pascal Blais*

---

M. Pascal Blais  
Directeur général adjoint et  
secrétaire-trésorier adjoint